



## CHARTRE ESPACES INFORMATIQUES

### 1/ La charte des espaces informatiques de la Mission Locale

Pour utiliser les espaces informatiques de la Mission Locale de la Brie et des Morins, il faut accepter et s'engager à respecter la charte. Il n'existe pas de condition supplémentaire.

### 2/ Utiliser les espaces informatiques

Chaque utilisateur s'engage à respecter la loi liberté et informatique ([http://www.cnil.fr/fileadmin/documents/approfondir/textes/CNIL-78-17\\_definitive-annotee.pdf](http://www.cnil.fr/fileadmin/documents/approfondir/textes/CNIL-78-17_definitive-annotee.pdf))

S'engage également à son arrivée sur la structure à se présenter à l'accueil avant utilisation de l'espace informatique. L'accès étant possible sous réserve qu'il n'y ait pas d'atelier en cours.

Sur les postes informatiques, **on peut** :

- Consulter des sites Internet dans le cadre de son insertion professionnelle,
- faire une recherche documentaire, une recherche d'emploi ou de formation,
- Utiliser sa messagerie,
- Consulter les documents installés sur le bureau des postes.

Sur les postes informatiques des Points Internet, **on ne peut pas** :

- Jouer en réseau,
- Pratiquer le commerce électronique ou réaliser des transactions bancaires,
- Consulter des sites ou des forums à caractères racistes, pornographiques, violents, illégaux,
- Utiliser des périphériques mobiles clés USB, téléphone portable... (sauf autorisation de la structure),
- Télécharger ou installer des fichiers ou des logiciels,
- Les utilisateurs sont responsables des données personnelles transmises sur Internet, la Mission Locale ne pourra pas être tenue responsable des conséquences de la navigation de l'utilisateur,
- Le personnel est autorisé à contrôler la recherche d'un usager et à interrompre toute consultation qui ne respecte pas la présente Charte.

**La Charte du bon usage de la Mission Locale de la Brie et des Morins s'applique aux Points Internet qui ne sont en aucun cas à confondre avec des "Cybercafés".**

### 3) Ateliers Mission Locale de la Brie et des Morins.

Cet espace est destiné, sur orientation par un conseiller, à l'accueil de groupes de jeunes inscrits à la Mission Locale, placés sous la surveillance et l'accompagnement d'un animateur. Toute personne n'ayant pas été orientée sur un atelier ne pourra y participer.

- Ateliers de recherche d'emploi (accompagnement, cv, lettre de motivation, alternance...)

Le personnel intervenant dans les ateliers est à la disposition des usagers pour les aider et les conseiller.

Coulommiers le :  
La Direction.